



. Pef4---





-

.e.



11

,-?\_,,,

 f,*er*'Kr--",- -

,,,,

,

-

*Au service*

*des peuples*

*et des nations*

Plan Annuel de Travail 2014

*« Projet de Promotion de l'entreprenariat agricole pour la transformation socioéconomique des zones rurales au Bénin»*

*Entre*

*Le Gouvernement de la République du Bénin*

Et

*Le Programme des Nations Unies pour le Développement*

*" 1HI*

*Ort)*



Titre du Projet: Projet de Promotion de I'Entreprenarïat Agricole pour la transformation socioéconomigue igue des zones rurales au Bénin

Effet **(s) UNDAF:** D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les communes d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire

Effet (s) escompté (s) du CPD:

D'ici à 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes vivant dans les communes d'intervention, accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire

Produit (s) escompté (s):

Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation pour l'auto emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en oeuvre de micro, petite et moyenne entreprises en milieu rural et péri urbain

**Partenaire de Mise en Oeuvre:**

Ministère de Développement, de l'Analyse Économique et de la

Prospective (MDAEP)

**Parties Responsables:** PNUD, Songhaï.

Brève Description du projet

*Dans le cadre de la mise en oeuvre de son CPAP 2009-2013, le PNUD s'est engagé à appuyer les activités susceptibles d'augmenter les revenus des pauvres et de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes. Ceci passera notamment par le renforcement des capacités des centres formation pour accompagner l'émergence d'un entreprenariat agricole. Or, le Bénin abrite une expérience, celle du Centre Songhaï de promotion de l'entrepreneuriat agricole, vieille de plus de 20 ans. Cette expérience constitue aujourd'hui un label régional avec l'accompagnement du Système des Nations Unies dans le cadre du Projet Régional de Promotion de I'Entreprenarïat Agricole pour stimuler l'Économie rurale en Afrique.*

*L'idée du « Projet de promotion de I'Entreprenarïat agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin » découle de cette logique. Ce Projet mettra l'accent sur la définition des pôles de concentration pour arrimer l'expérience de Songhaï à la stratégie nationale de développement agricole, dans une vision de développement intégré sur toute l'étendue du territoire national.*

*Le projet a spécifiquement pour objectifs de :*

* *Renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs agricoles dans des domaines en adéquation* avec *les potentialités agro écologiques de leurs localités (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire, mécanisation, énergie renouvelable, gestion des ressources naturelles, etc.) et les*

*orientations stratégiques nationales ;*

*-Favoriser le développement, la promotion et l'adoption des technologies permettant d'accroître la*

*productivité des entreprises agricoles ;*

* *Contribuer à instaurer un dispositif d'accompagnement et de soutien aux jeunes entrepreneurs agricoles formés (accès aux intrants, maîtrise de l'eau et de l'énergie, accès à un financement adapté,*

*accès aux marchés, formation continue, etc.)*

*-Promouvoir un aménagement socio-économique des zones d'implantation à travers la mise en place d'infrastructures adéquates.*

2



Période du Programme:

2014 - 2018

Secteur Clé d'Activité (Plan Strat):

Accélération

durable de la croissance et de la transformation de l'économie. Axe 3 : Renforcement du capital humain. Axe 5: Développement équilibré et durable du territoire national

Atlas Award ID:

00056915

Date de démarrage:

Oct 2011

Date de Fin

Déc 2016

Date du CLEP

09/02/2010

Arrangements de Gestion

NEX

Budget PTA 2014:

Ressources Totales requises: **3 990 000 US$**

Ressources Totales allouées: 3 **990 000 US$**

Ré g ulière:

**130 000 US$**

Autres:

o

Gouvernement **3 800 000 US$**

**LNB**

**60 000 US$**

Budget non financé:

0

US$

**Approuvé au nom de**

**Signature**

**Date**

**Nom/Titre**



**Gouvernement de la République du Bénin**

**r**

**ir**

**n /I**

**fiVi**





**Mathias K. POFAGI,**





Directeur National du Projet



4-



(DNP)

***il \***



**Programme des Nations Unies pour le développement**

**Odile SORGHO-MO**

Représentant Rési







Mej



Au service

des peuples

et des nation

**3**



**))(**

**I.**

**PLAN DE TRAVAIL ANNUEL**

Année: **2014**

l

ACTIVITÉS PLANIFIÉES

PRODUITS ESCOMPTES

AGENDA

BUDGET PRÉVU

Données de base,

TT1i

T2

T3

T4

Source de

Fin

ncement

I

indicateurs et cibles

*Lister les résultats d'activités et les actions pour les*

RESPONSABLE

Montant en

Montant $

US

annuelles associés

*réaliser*

FCFA

Produit : Les jeunes et

2 612 **000**

les femmes ont

1. Résultat d'activité : Des entrepreneurs agricoles capables de créer de la richesse **sont disponibles**

1 306 000 **000**

davantage de capacités,

compétences et facilités

d'installation pour l'auto

x

x

x

x

PNUD

emploi et

Finaliser et/ou aménager les infrastructures et équipements sociaux **(Activité 5)**

BN

281 000 000

562 000

l'entrepreneuriat

Finaliser et/ou mettre en place des infrastructures et équipements de production, de transformation et de commercialisation

|  |  |
| --- | --- |
| x | x |
| x | x |

x

Songhaï

agricole, la mise en

oeuvre de micro, petite et

x

|  |
| --- |
|  |
| BN |
| BN |

BN

320 000 000

640 000

moyenne entreprises en

30 000 000

60 000

milieu rural et péri

**(Activité 5)**

X

urbain.

Rendre fonctionnelles les activités de production et de transformation **(Activité 3)**

x

Songhaï

175 000 000

350 000

Indicateur(s):

x

x

x

x

1. Nombre de jeunes de

Rendre fonctionnelles les activités de commercialisation **(Activité 3)**

PNUD

50 000 000

100 000

15-35 ans formé(e)s à

x

l'entrepreneuriat agricole

5

Renforcer les capacités des groupements de I producteurs **(Activité 4)**

x

x

x

Songhaï

BN

9 000 000

18 000

(R: 200, C: 400)

2• Nombre de femmes

Ë

formées à

Réaliser des travaux d'assainissement et de

x

PNUD

BN

75 000 000

l'entreprenariat agricole

**(R :** 30, C : 100)

3• Nombre de jeunes de

Créer au sein des Centres PPEA de zones, des espaces de pré vulgarisation des technologies **(Activité 4)**

15-35 ans ayant reçu un

7

x

6 000 000

12 000

appui matériel et

8

x

x

x

Songhaï

financier pour créer des

Vulgariser par site des technologies améliorées de production, de stockage /conservation et de transformation **(Activité 4)**

BN

10 000 000

entreprises- (R : 0, C

20 000

400)

**CR**

**4**



N°

LNB

[ ]

|  |
| --- |
|  |
|   |
| 1 |
| 2 |
| 3 |
| 4 |

|  |
| --- |
|   |
| 150 000 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|   | x | x |
|   | x | x |

VRD **(Activité 5)**

|  |  |
| --- | --- |
|   |   |
| Songhaï | BN |

4• Nombre de femmes ayant reçu un appui matériel et financier pour créer des entreprises(R

9

Réaliser les études techniques et de faisabilité des sites de Daringa et de Kandi :..finaliser les

x

x

x

Songhal

ON

20 000 000

40 000

plans graphiques **(Activité 5)**

10

11

0, C : 100)

Assurer le démarrage de la mise en place du

x

x

|  |  |
| --- | --- |
| 50 000 000 | 100 000 |
| 10 000 000 | 20 000 |

15• Nombre de

x

Songhal

ON

producteurs, éleveurs et

Elaborer les modules de formation conformément aux normes techniques et

x

pêcheurs (H/F) formés

Songhaï

BN

sur les meilleures

scientifiques **(Activité 4)**

techniques de stockage

Recruter les jeunes entrepreneurs agricoles **(Activité 4)**

x

|  |
| --- |
| x |
| x |

et de transformation (R

12

x

PNUD

BN

15 000 000

30 000

51 ;C : 400)

Former les jeunes entrepreneurs agricoles **(Activité 4)**

13

x

x

Songhaï

BN

130 000 0001

260 000

Données de base:

**BN**

Incuber les jeunes entrepreneurs agricoles **(Activité 4)**

x

x

Songhaï

1• (200)

125 000 000

250 000

2• (30)

3. (0)

**2. Résultat de l'activité : Un mécanisme d'accompagnement et de soutien aux entrepreneurs agricoles est opérationnel**

**BN**

**380 000 000**

4. (0)

**760 000**

J

5. (51)

Développer des partenariats de partage de savoir entre les centres de formation agricoles et universités du Bénin et autres acteurs de l'agriculture durable (Université de Kétou, **UP,** FSA, LAMS, Lycées agricoles, IFDC, ENSTA,

x

x

Cible(s) Annuelle(s):

15 000 000

30 000

1• (400)

15

x

**PNUD**

2. (100)

3. (400)

4• (100)

etc.) **(Activité 3)**

5. (400)

x

16

Développer des synergies entre les Centres **PPEA** et les centres de recherche (Africa Rice,

x

X

**PNUD**

**BN**

15 000 000

30 000

Effet Plan d'Action

Commun:

Mettre en relation les jeunes entrepreneurs avec les structures d'appui aux entrepreneurs agricoles (organisation du salon national d'appui à l'entreprenariat agricole, organisation

x

x

x

x

PNUD

BN

D'ici à fin 2018. les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes

117

de foire agricole, processus d'attribution du prix du meilleur jeune entrepreneur agricole, organisation des rencontres périodiques avec les structures de financement) **(Activité 6)**

20 000 000

40 000

dans les communes d'intervention

**1**

accroissent leur revenu

**BN**

Mettre en place un fonds levier à l'installation

et améliorent leur

18

x

x

x

**PNUD**

200 000 000

400 000

sécurité alimentaire

5

Li>

./.#

site de Daringa **(Activité 5)**

|  |
| --- |
|   |
|   |

|  |
| --- |
| 14 |
|   |

INRAB-PTAA, etc.) **(Activité 3)**

des jeunes entrepreneurs **(Activité 6)**

x

x

x

x

19

Mettre en place un système d'appui conseil pour le suivi des jeunes entrepreneurs

PNUD

BN

25 000 000

50 000

installés **(Activité 3)**

20

Structurer et dynamiser les réseaux d'entrepreneurs agricoles en vue de leur professionnalisation **(Activité 3)**

x

x

x

x

**PNUD**

**BN**

**15** 000 000

30 000

**-**

**BN**

20 000

21

**PNUD**

**10** 000 000 l

**I** matière de qualité de production, de

Documenter et vulgariser les normes en

**BN**

22

Songhaï

20 000 000

40 000

transformation et de commercialisation **(Activité 4)**

|  |
| --- |
| x |
|  |

x

23

Développer un mécanisme de commerce inclusif pour la mise en marché des produits des entrepreneurs agricoles **(Activité 3)**

x

PNUD

BN

10 000 000

20 000

x

60 000

24

Elaborer et valider le document de projet du Programme African Agribusiness Supply Development Program (AASDP)\_ **(Activité 6)**

PNUD

BN

30 000 000

**\_**

x

x

25

Contribuer à l'identification des débouchés

x

PNUD

BN

20 000 000

40 000

commerciaux **(Activité 3)**

**H**

**3 Résultat de l'activité: Les zones d'installation définitive des entreprises agricoles sont identifiées et les études de base pour l'aménagement et la viabilisation de ces zones sont conduites**

**5 000 000**

**10 000**

10 000

140 000

5 000 000

**70** 000 000

26

Identifier, négocier et discuter les modalités de cessions des zones d'implantation des jeunes entrepreneurs. **(Activité 3)**

x

x

x

x

PNUD

**BN**

**\_**

**\_**

\_

—

4. **Résultat d'Activité : Les entrepreneurs sont informés sur les modalités d'accès au financement et formés sur le montage des dossiers de demande de financement**

10 000 000

20 000

x

x

|  |
| --- |
| x |
| x |

Accompagner les entrepreneurs agricoles I dans la formalisation de leurs entreprises

27

PNUD

BN

I **(Activité 3)**

28

Former les apprenants sur le montage de dossiers de demande de financement (Elaborer les plans d'affaires) **(Activité 4)**

**PNUD**

**BN**

50 000 000

100 000

6



x

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| x | x | x | x |
|   | x | x | x |

Faciliter l'accès aux intrants **(Activité 3)**

|  |  |
| --- | --- |
| x | x |
|   | x |

x

x

x

Faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs **(Activité 6)**

x

PNUD

BN

|  |
| --- |
| 10 000 000 |
| 234 000 000 |

20 000



**5. Résultat d'activité : Administration et fonctionnement**

**468 000**

30

x

x

Elaboration et mise en oeuvre du budget et compte d'exploitation, gestion du personnel de chaque centre **(Activité 2)**

x

x

Songhaï

BN

PNUD

85 000 000

170 000 i

65 000 000

130 000

**—**

**-**

-

-

|  |
| --- |
| 31 |
| 32 |

BN

60 000

Assurer le suivi de la gestion des centres

x

x

x

x

Gouvernement

30 000 000

PPEA (Activité 2)

|  |
| --- |
| BN |
| BN |

Organiser la visite des sites du PPEA par les membres du COPS **(Activité 2)**

x

Gouvernement

2 000 000

4 000

F 33

SonghaÏ corporate fees

x

x

x

Gouvernement

52 000 000

104 000

**TOTAL** PTA

**1** 995 000 000

3 990 **000**

7



|  |
| --- |
| 29 |
|   |

|  |
| --- |
|   |
| x |

II.

**ARRANGEMENTS DE GESTION**

*r Modalités de financement*

Le coût global du PTA du Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole (PPEA) pour la transformation socio économique des zones rurales au Bénin au titre de l'année 2014 est de 3 990 000 US$. Le Gouvernement y apporte 3 800 000 US$, le PNUD 130 000 USS et la LNB 60 000 US$.

*;;.› Rôles et Responsabilités des Partenaires du PTA*

Le Projet sera exécuté selon la modalité d'exécution nationale (NEX : National Execution). Le PNUD-Bénin sera responsable de la gestion directe des ressources

humaines, financières et matérielles générées à partir des fonds du projet. Le PNUD

Bénin peut fournir à la demande de l'agence de réalisation les services ci-après : identification et/ou recrutement de personnel pour le projet ; (ii) identification et facilitation des activités de formation, des études et des missions ; (iii) achats de biens et services. Le PNUD est le garant de la qualité des interventions des différents responsables tels que indiqués dans le PTA. Il intervient à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui est responsable de la mise en oeuvre du PTA. Les coûts des services d'appui, calculés sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts, seront imputés à la ligne budgétaire concernée.

 (i)

Le partenaire technique de mise en oeuvre du projet est le Centre Songhaï. A ce titre et sur la base des différents documents et accords signés notamment le document de projet signé en 2013, ta lettre d'accord de mise en oeuvre du PPEA signé le 6 avril 2012 entre le PNUD et le Gouvernement et le protocole d'accord signé le 8 novembre 2013 entre le centre songhaï et le Gouvernement et la lettre du PNUD en tant que maître d'ouvrage délégué, portant cadre d'orientation pour le PTA , le centre songhaï assure la réalisation des infrastructures techniques de production et conduit les activités de formation des différents bénéficiaires mis à sa disposition. 11 assure également la gestion des activités de production sur les sites. Toutes les activités seront exécutées suivant les règles et procédures du PNUD notamment le principe de l'appel à

concurrence.

**Le gouvernement du Bénin étant aussi partenaire au projet à travers le MDAEP,** il **serait bien de préciser dans cette rubrique, ses rôles et responsabilités.**

L'administration globale du projet sera régie par les procédures et règlements du **PNUD** contenus dans le Manuel de programmation dans le contexte politique défini par son Conseil d'Administration. Le Plan d'Action de Programme Pays (CPAP) pour 2009-2013 entre le Gouvernement du Bénin et le Programme des Nations Unies pour le développement régira la gestion de ce projet.

*r Cadre institutionnel*

Le projet sera mis en oeuvre sous la tutelle du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP). Cette tutelle doit être exécutée

conformément aux fondements de la gestion de projet sous régime de **PPP** qui



8





(i) intégrer le savoir-faire et tes méthodes de fonctionnement du secteur privé,

(ii) faire évoluer les modes d'interventions des administrations, d'opérateurs directs vers un rôle d'organisateur, de régulateur et de contrôleur, pour finalement permettre la réalisation d'un équipement ou d'un ouvrage en améliorant le rapport qualité/prix.

Le Ministère de tutelle doit coordonner efficacement toutes les actions devant contribuer à l'aboutissement des actions du projet. Il doit permettre l'appropriation du projet par tous les membres du Gouvernement. Il produira, sur la base du rapport de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), des rapports trimestriels et annuels au gouvernement pour présenter les actions menées par le projet, l'assistance que doivent apporter les autres ministères ou qu'ils ont déjà apportée afin d'atteindre les objectifs du projet.

*Organes de gestion du projet*

Les organes de gestion du projet comprennent

Un Comité d'Orientation des Politiques et Stratégies (C.O.P.5) qui fait office de Comité National de Pilotage du Projet. C'est un cadre de concertation des principaux ministères et autres acteurs de la vie socioéconomique du pays impliqués dans *le* projet. Cet organe veille à la mise en cohérence des options du projet avec les priorités stratégiques nationales et les aspirations des populations à la base. Le Comité National de Pilotage se réunit deux fois par an (ou plus en cas de besoin) pour examiner ou approuver tous tes changements éventuels nécessaires à la bonne conduite des activités du projet. Le Comité de Pilotage est présidé par le Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective. La DNP/PPEA et l'UGP/PPEA, assurent au terme de l'arrêté ministériel, le secrétariat du COPS.

Un Comité Technique de Gestion (CTG) qui appuie l'équipe de projet dans la mise en oeuvre des activités programmées et qui est à cheval entre le cadre de gestion stratégique et le cadre de gestion opérationnelle. Il est compétent pour se prononcer sur les questions relatives (i) à la supervision globale du Projet, (ii) à l'évaluation de chaque étape terminée. Il se réunira une fois par trimestre et de façon ad hoc si les circonstances l'exigent, pour connaître et discuter des questions relatives aux plans de travail trimestriels ainsi que des différents rapports d'activités trimestriels et annuels proposés par les responsables désignés de l'Unité d'Exécution du Projet.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui assure le fonctionnement au quotidien du projet à travers la mise en oeuvre des activités programmées. La mise en oeuvre des activités et te déblocage des fonds se feront sur la base du plan de travail annuel approuvé par le comité technique de gestion. Les décaissements de fonds suivront les procédures du PNUD. A cet effet, le partenaire de réalisation du projet, à travers l'UGP, doit soumettre tous les trimestres au Représentant Résident du PNUD, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

Le personnel du projet est donc constitué de deux grands groupes

Gestion du Projet (UGP) et le personnel d'animation des centres. Le premier groupe de

: le staff de l'Unité de

9

î



personnel assure la coordination des activités du projet mais aussi la liaison entre les différents partenaires techniques et financiers.

Le second groupe du personnel, qui est le plus important en effectif est constitué des agents devant animer les centres de formation à réhabiliter et à créer. Le succès du programme repose sur leur degré de maîtrise et de coordination des activités, leur pragmatisme et de leur goût du milieu rural. Ce personnel qui constituera le point d'appui de SONGHAI et de la coordination du projet sera recruté par ces derniers sur la base des critères clairs et spécifiques. SONGHAI, sera responsable du recrutement de ce personnel avec l'appui du COPS. Ceci vise à renforcer les capacités d'encadrement des centres. Sur ce point, en application des recommandations de la session du COPS, une étude sera commanditée pour définir le statut juridique et organisationnel des centres crées par le Projet.

**r**

**Structure Organisationnelle du Projet**

**)**

Comité Technique de Gestion

Représentant des Bénéficiaires

Exécutive

Représentant des

Contractants (Parties

(Représentant du

Partenaire de réalisation)

Responsables)

Assurance Qualité

(PM SU et Equipe de

Composante programme)

Equipe de soutien au

niveau projet (RAF.

Assistante de direction.

Chauffeurs)

Coordonateur du

Projet

r

Expert4

Chargé du suivi-

évaluation et de la

capitalisation des

acquis

Expert 3

Expert 1

Charge de Formation.

Recherche et

Développement

Expert 2

I

Appui aux filieres et

chargé des

acteurs

au reseautage des

Facilitations et des

relations

institutionnelles

*Les arrangements d'audit,*

Le partenaire de mise en oeuvre du projet doit soumettre tous les trimestres au Représentant Résident du PNUD au Bénin, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

Le projet doit être audité au moins une fois dans son cycle de vie, mais peut être audité tous les ans selon qu'il sera reflété dans le plan d'audit annuel préparé avec le Bureau des Audits et Investigations du siège du PNUD, conformément aux directives et termes de références mises à disposition par ce dernier.

L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition.

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie

du cadre de responsabilité du PNUD, II est donc placé sous la responsabilité

du

10

, ,



Loi

 - -

Bureau Pays du PNUD. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers

> Les dispositions de collaboration avec les autres projets du même portefeuille

Le projet s'inscrit dans le cadre CPAP 2014-2018 et entend développer des synergies avec les autres projets et initiatives du PNUD notamment celles de la composante Résilience et croissance inclusive durable. Le développement des synergies embrassera essentiellement les différents de renforcement de capacités comme l'élaboration des plans d'affaire avec le Business Promotion Center (BPC) et d'utilisation judicieuse des ressources pour une meilleure

efficacité des actions.

A cet effet, certaines activités seront réalisées de façon complémentaire avec d'autres projets et initiatives, c'est-à-dire en fonction des cahiers de charges de chacune des structures deux ou plusieurs structures apportent chacune du sien pour la réalisation des activités .

*Les accords de propriété intellectuelle et d'utilisation de logo sur les réalisations du projet.*

**Droit d'auteur**

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit 1 « le *PNUD restera propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par fui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD.*

*Le PNUD restera propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournira au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement pourra toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues. »*

**Utilisation du logo**

Le logo du PNUD doit être utilisé dans le respect des normes graphiques du PNUD et à des fins non commerciales. Avant impression de toute publication financée par le PNUD, il est recommandé de se référer au PNUD notamment au Chargé de Communication pour vérification du branding du PNUD.

Tout projet exécuté sur le terrain par **le** PNUD doit avoir pour seul logo le nouveau logo du PNUD. Si nécessaire, le nom du projet sera indiqué en toutes lettres à côté du logo (pas en dessous). Il ne doit pas y avoir de logos séparés ou autonomes. Il n'y a pas d'exceptions à cette règle. Lorsque le projet est administré avec un partenaire, dont fa

participation doit être signalée par un élément visuel, le nouveau logo du PNUD doit être utilisé avec le logo du/des partenaire(s) seulement.

En cas de publication conjointe avec un ou plusieurs partenaires, tous les logos devraient figurer sur une seule ligne, en bas ou en haut de la première page de couverture de la publication. Il faut veiller à assurer l'égalité visuelle de tous les logos, c'est-à-dire de ne pas faire ressortir un logo par rapport aux logos des institutions spécialisées ou organismes partenaires.

11



(

**Respect de l'avis de non-responsabilité.** Les publications du PNUD qui citent un auteur ou contiennent des opinions ou avis devraient contenir la déclaration suivante 1 « Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le [**PNUD.**](http://PNUD.ni) ni des Etats Membres. » Le nom des auteurs ne devrait jamais apparaître sur la couverture d'une publication.

**III.**

**CADRE DE SUIVI ET EVALUATION**

Le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après:

Au cours du cycle annuel

* Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité; réalisée par l'équipe de projet sous la

responsabilité du Team Leader doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définies dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.

Le journal des problèmes doit être activé dans Atlas, et mis à jour régulièrement sous la

responsabilité du Team Leader pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.

* Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé

dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en oeuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.

* En fonction des informations ci-dessus reportées dans Atlas; le Rapport de Progrès du

Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshort sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre, par le Coordonnateur du projet sous le contrôle qualité du Team Leader et du Chargé de Programme du PNUD, à la revue du Comité Technique, en vue d'amendement nécessaire avant l'examen ultérieur lors de la revue du portefeuille.

Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la

responsabilité du Team Leader pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.

Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

A la fin de l'année

**Rapport de Revue Annuelle:** Un rapport de revue annuelle doit être préparé par le

Coordonnateur du Projet en collaboration avec le Team Leader et le PMSU, et partagé avec le Comité Technique du Projet puis les autres acteurs du portefeuille et les Groupes d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles

annuelles.

* **Revue annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet

sera conduite dans le cadre de la revue du sous- programme, et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Ministère Chef de file du groupe d'Effet et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de

progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

12

**Contrôle Qualité des Résultats d'Activité du Projet.**

*Cette table doit être répliquée pour chaque résultat d'activité du PTA pour fournir les informations sur les actions de suivi basées sur les critères qualité définies.*

Produit UNDAF visé: Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation pour l'auto emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en oeuvre de micro, petite et moyenne entreprises en milieu

rural et péri urbain.

Des entrepreneurs agricoles capables de créer de la richesse sont

Résultat d'Activité

Date de début : lcr janvier2014

1

disponibles

Date de Fin : 31 décembre 2014

But

Description

*Tl s'agit de renforcer les capacités des jeunes par la formation fonctionnelle entrepreneuriale (formation, développement des ressources humaines) pour une tram/On-nation durable du tissu*

*socioéconomique de leurs localités.*

- Sensibilisation sur le projet ;

-Recrutement et Formation des gestionnaires de ferme ;

-Recrutement et formation des vagues de différents profils d'apprenants pour la formation en

entreprenariat agricole ;

- Recrutement et formation des producteurs locaux

Critère Qualité

Méthode de Contrôle Qualité

*Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité*

Date de contrôle

*Avec quels indicateurs sera me*

*suré le résultat*

*Quand sera réalisé le contrôle*

*d'activité?*

*qualité?*

*est atteint ou pas?*

-Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation qualifiante en création et en gestion d'entreprises.

Rapport de formation Visite sur sites

Juillet 2014

Décembre 2014

Produit UNDAF visé: Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation pour l'auto emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en oeuvre de micro, petite et moyenne entreprises en milieu rural et

péri urbain.

\_

Résultat d'Activité 2

Un mécanisme d'accompagnement et de soutien aux entrepreneurs agricoles est opérationnel

Date de début : 1" janvier 2014 Date de Fin : 31 décembre 2014

**But**

*Mettre en place un mécanisme efficace d'accompagnement pour l'installation des jeunes*

*entrepreneurs formés*

*\_*

Description

- *Appui à la mise en place des services privés d'appui aux entrepreneurs ;*

*- Mise en réseau des structures et projets d'appui à l'entreprenariat agricole ;*

*- Mise à disposition d'équipements au profit des entrepreneurs installés ; - Mise en réseau des entrepreneurs agricole installés*

Critère Qualité

*Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat d'activité?*

Méthode de Contrôle Qualité

*Moyens de vérification. Quelle méthode sera utilisée pour déterminer si le critère qualité*

Date de contrôle

*Quand sera réalisé le contrôle*

*qualité?*

*est atteint oupas?*

Nombre de personnes formées ayant bénéficié d'un appui à la création et à la gestion d'entreprise.

*\_*

Rapport d'activités

31 décembre 2014

Visite des sites d'installation des entrepreneurs appuyés

Produit UNDAF visé: Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation

pour l'auto emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en oeuvre de micro, petite et moyenne entreprises en milieu rural et péri urbain.

|  |
| --- |
| Résultat d'Activité 3 |
|  |

Les zones d'installation définitive des entreprises agricoles sont identifiées et les études de base pour l'aménagement et la viabilisation de ces zones sont conduites

Date de début : 1er

janvier 2014

Date de Fin : 31 décembre 2014

\_

*Il s'agit de viabiliser et de doter d'infrastructures, les zones d'installation des jeunes entrepreneurs afin de leur offrir un cadre de vie agréable et propice à la bonne conduite des activités productives.*

13





**But**

[ ]

Description

- *Elaboration du répertoire des zones d'installation des jeunes entrepreneurs*

* *Réalisation des études d'identification des besoins en aménagement des zones d'installation*

*des jeunes*

* *Information des structures compétentes sur les besoins en infrastructures et aménagement puis plaidoyer en vue de leur réalisation*

Critère Qualité

Méthode de Contrôle Qualité

*Moyens de vérification. Quelle méthode ser*

Date de contrôle

*Avec quels indicateurs sera mesuré le résultat*

*a*

*Quand sera réalisé le contrôle*

*d'activité?*

*utilisée pour déterminer si le critère qualité*

*qualité?*

*est atteint ou pas?*

Nombre de zones d'implantation identifiées par zone agro écologique

Constat physique

Juin 2014

Rapport synthèse des zones identifiées

Liste des besoins en aménagement des zones d'installation est connue par zone

Rapport final de l'étude

l'identification

sur

Septembre 2014

des

besoins

en

agro écologique

aménagement des zones d'installation



**Nombre de plaidoyers réalisés**

**Rapport d'activité**

Décembre 2014

Produit UNDAF visé: Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation pour l'auto emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en oeuvre de micro, petite et moyenne entreprises en milieu

rural et péri urbain.

Résultat d'Activité

Les entrepreneurs sont informés sur les modalités d'accès au financement et formés sur le montage des dossiers de demande de financement

Date de début : ler janvier 2014 Date de Fin : 31 décembre 2014

4

\_

**But**

L'objectif visé est d'accroître les chances d'accès des jeunes entrepreneurs au financement adéquat en leur fournissant l'information et la formation nécessaires.

Description

*Réalisation des supports de communication et d'information sur les sources de financement disponibles*

*Formation des entrepreneurs sur le montage des dossiers de financement*

*nrnn n ;cation des séances d'information et de mise en relation à l'endroit des entrepreneurs agricoles*



Critère Qualité

Méthode de Contrôle Qualité 1 Date de contrôle

*Avec quels indicateurs sera mesuré le*

*Moyens de vérification. Quelle éthode*

*m*

*Quand sera réalisé le contrôle*

*résultat d'activité?*

*sera utilisée pour déterminer si le critère qualité est atteint Dupas?*

*qualité?*

Nombre de jeunes et de femmes en milieu rural ayant accès à l'information et à la formation.

Rapport d'activité

31 décembre 2014

Rapport de formation

Nombre de jeunes et de femmes en milieu rural ayant accès au crédit et aux subventions

31 démbre 2014

ce

**IV.**

**CONTEXTE JURIDIQUE**

Ce document, ensemble avec le CPAP signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD et qui est incorporé par référence, constituent ensemble le document de projet conformément à l'Accord

Standard d'Assistance de Base, et tous les arrangements du CPAP sont appliqués à cet document.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la responsabilité de la sauvegarde et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD sous la responsabilité du partenaire, sont du ressort du partenaire de réalisation.

14

Rapport d'activité

|  |
| --- |
|   |
|  |

Ainsiildoit:

a)Mettreenplaceunplandesécuritéappropriéetlemaintenir,enfonctiondelasituation sécuritairedupays,

b)Assumertouslesrisquesetdevoirsrelatifsàsasécuritéetàlamiseenoeuvrecomplètede

sonplandesécurité.

LePNUDseréserveledroitdevérifiersiuntelplanestenplace,etsuggérerdesmodifications auplansinécessaire.Toutéchecàmaintenirouàimplémenterunplanappropriédesécurité commerequisci-dessous,seraconsidérécommeunmanquementàcetaccord.

Lepartenairederéalisation,s'accordeàprendretouteslesmesuresnécessairespourqu'aucun

desfondsduPNUDreçusdanslecadredeceprojetnesoitutilisépoursoutenirdesiinndividus ou desentitésassociéesauterrorisme,etquetoutbénéficiairedemontantaccordédanslecadrede ceprojet,n'apparaîtpasdanslalistetenueparleConseildeSécurité,établieparlarésolution 1267(1999).Cetextedoitêtrecontenudanstoutcontratouaccordsavecdestiersdanslecadre deceprojet.

**ANNEXES**

**Analysedu Risque:** Uneévaluationdesrisquesquipeuventaffecterleprojetdoitêtreconduite aucoursdelaformulation.PrièreutiliserleformatstandardduJournaldesRisques.

**Accords:** Tousautresaccords,commelescostsharingagreements,lesaccordsdecoopérations signésaveclesONG(lorsqu'uneONGestdésignéecommeAgenced'Exécution)doiventêtre attachésaudocumentdeprojet.

**Termes de Référence:** lesTDRdespersonnelsclésduprojetdoiventêtredéveloppésetattachés

**L'Evaluation des capacités:** lesrésultatsdel'évaluationdescapacitésdupartenairede réalisation(ycomprislamicroévaluationHACTsiapplicable).

n

15



~j

/ ' l

**JOURNAL DES RISQUES**

**Titre du Projet: Projet de Promotion de** I'Entreprenariat **Agricole**

**Award ID: 00056915**

**Date: 07/01/2014**

**[I]in**

**OU**

Description

Date

Type

Impact &

Responsable

Elaborée,

Date

Situation

Mesures/Réponses de Gestion

de

dernière mise

#

d'Identification

Probabilité

mise à jour

par

à jour

2012

Des plaidoyers effectués ont permis d'inscrire le projet au PIP et d'obtenir des accords de principe du Gouvernement de mettre la contrepartie dans le panier commun. 1,5 milliards sont prévus dans le budget de l'Etat exercice 2014 et ce fonds sera transféré au PNUD au 1e

Coordonnateu

Coordonnateu

Décembre

Réduit

Financial

1

Non maîtrise de

Certaines activités du projet ne pourront pas être mises en oeuvre et les résultats escomptés ne pourront pas être atteints.

la disponibilité

r

r

2013

permanente des

ressources de

contrepartie

allouées du fait

des éventuelles

I

P = 2

restrictions

I = 4

budgétaires

trimestre 2014. Des annonces de financement sont enregistrées de la part de la BAD, le FIDA, la BOAD et de la FAO.

Absence

de

Strategic

Perturbation dans l'exécution des

2012

Signature d'arrêté interministériel relatif au cadre de mise en oeuvre du projet et signature de protocole d'accord entre le Gouvernement et le

Coordonnateu

Coordonnateu

Décembre

Statut quo

clarification du

activités pouvant entraver

l'obtention

r

r

2013

cahier

de

des

résultats

charge

du

subsequents.

partenaire

partenaire technique.

technique

suivant

ses

P = 4

I = 4

Définition Par le PNUD d'un cadre i d'orientation pour la répartition des

compétences

activités du PTA entre l'UGP et le partenaire technique.

3

Absence

de

Confusion et hésitation dans le

pilotage et la gestion du

développement des centres,

Responsabilisation

provisoire

de

Coordonnateu

Coordonnateu

Décembre

i Elevé

2013

Stratégic

définition

du

Songhai

en

attendant

les

rs

r

2013

statut

des

recommandations d'une étude

centres créés

toutes choses ci ui peuvent spécifiques demandée par le COPS

hypothéquer

la

viabilité

économique des centres et l'appropriation du projet par des

entités durables

I

16